

REZE INFORMATION

NUMERO 2

MARS-AVRIL 1983

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



LE BUDGET
Pour 1983

**Majorité + Opposition
= Une nouvelle démocratie**

Ville de Rezé



Mes chers concitoyens,

L'engagement pris pendant la campagne électorale est en voie de réalisation. Les Rezéennes et les Rezéens, dans leur majorité, ont renouvelé leur confiance dans la liste qui assure la continuité, le savoir faire et l'efficacité.

Le paysage du Conseil Municipal est modifié. Il compte 39 membres dont 16 ont une expérience municipale. 15 nouveaux élus viennent grossir les rangs de la Majorité, 8 représentent l'Opposition.

Fait nouveau, en permettant une forte présence de la Majorité afin d'assurer une stabilité au mandat, la Loi Electorale autorise la présence d'une Minorité d'Opposition. Je souhaite que celle-ci se comporte en force de propositions. Afin qu'elle joue son rôle normalement, il a été accordé à l'Opposition des sièges dans les commissions, les organismes extérieurs et au SIMAN, tous les dossiers lui sont ouverts. C'est un gain, pour la Démocratie et les Libertés, qu'a permis la Gauche en adoptant cette loi.

Et maintenant pour Rezé ? Il nous faut renforcer notre équipement, penser à notre avenir, assurer notre présence dans l'agglomération. Le revers subi à Nantes nous oblige à plus de rigueur et de vigilance, c'est autant de responsabilités nouvelles qui nous échoient dans notre marche pour le progrès du Sud-Loire et de l'Agglomération Nantaise.

La tâche se poursuit sans coup fêrir ; les nouveaux ont pris la succession des anciens. Premier dossier sur le bureau de chacun : Oxygéner la Ville

- par l'ouverture du Viaduc des Bourdonnières en Juin,
- par la construction de l'axe lourd centre de Nantes-Rezé pour les transports en commun.

L'aménagement de la Place des Martyrs de la Résistance et de l'Avenue de la Libération constitue la première tranche de cet axe. Novembre verra la fin des travaux ; à terme, l'axe lourd représente le tracé de la future deuxième ligne de Tramway Nord-Sud.

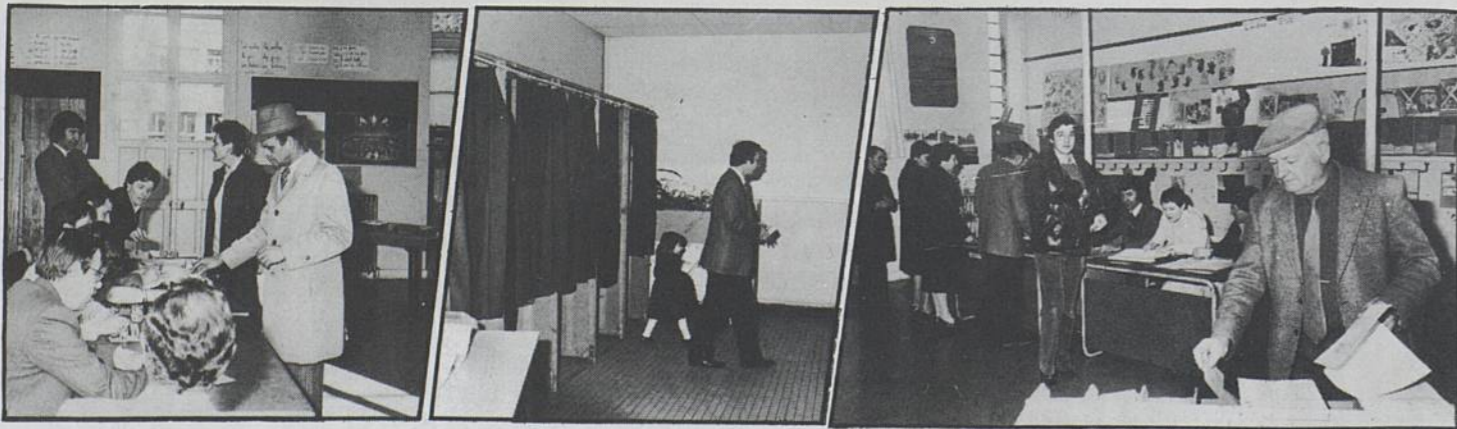
Second objectif, répondre à la demande de nouveaux logements : dans cette perspective, 1983 donne le départ du nouveau quartier du Jaunais.

Un seul homme, une seule équipe ne suffiraient pas à ce travail ; il y faut la Ville entière.

Jacques FLOCH
Maire de Rezé,
Député de Loire Atlantique,

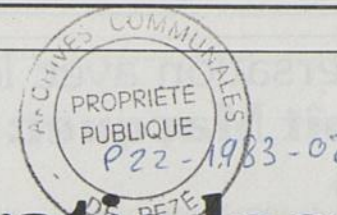
REZÉ-INFORMATION

Bimestriel d'Informations municipales
Gérant : J. Floch
Directeur de publication : Daniel Prin
Réalisation : Mairie de Rezé



Après les municipales :

Construire la démocratie locale.



Jetons un bref regard sur l'élection du 6 Mars à Rezé. La stabilité géographique et politique du corps électoral est l'élément le plus marquant.

Pas de bouleversement en six ans qui aurait pu modifier le rapport des forces politiques dans notre commune.

Les électeurs de Rezé ont voté dans leur tradition, c'est-à-dire un soutien constant à la liste d'Union de la Gauche.

La politisation d'un scrutin, qui reste local, aurait pu influencer l'électorat. Rezé a tenu bon et c'est tant mieux pour la démocratie. Il faut voir dans cette fermeté le rejet par nos concitoyens de toute la xénophobie et du racisme développés dans le pays.

Les Rezéens ont participé à une campagne électorale saine et normale, la démocratie y a trouvé son compte.

Cependant un événement prend tout son poids : Nantes a changé de majorité.

Ce changement laisse planer un doute sur l'équilibre que le Siman avait trouvé depuis sa création.

Si les électeurs des communes adhérentes au Siman continuent de faire majoritairement confiance à la Gauche, la représentation interne est néanmoins

modifiée, à charge pour les élus Rezéens de préserver les acquis, pour la ville et l'agglomération.

Le tunnel à Cheviré. Reposer ce choix c'est provoquer notre refus de l'arrêt des activités portuaires, pas question non plus d'allonger les délais de réalisation de l'ouvrage.

L'axe lourd des transports en Commun Nord-Sud, doit aboutir à Rezé avant la fin de cette décennie.

Moyen de transport moderne, le tramway ne peut être remis en cause sous peine de reposer la question de la politique globale des transports en commun développée depuis six ans.

convivialité

Or cette orientation a trouvé un écho favorable dans la population. La courbe sans cesse croissante du nombre des usagers du bus le démontre bien.

Notre troisième préoccupation est la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/25 ans.

En quelques mois près de 1800 jeunes ont trouvé réponse à leurs difficultés auprès de cette mission locale aggro. Son efficacité est à la hauteur de son importance tant que subsistera un système scolaire ou une partie de la jeunesse cherche encore ses marques.

Il est donc impensable de bloquer cet accueil ouvert en direction des jeunes moins favorisés.

Le changement de majorité à Nantes donne aux élus Rezéens une nouvelle responsabilité vis-à-vis des moins armés dans l'agglomération.

La tâche nous attend aussi dans nos murs et vos suffrages ont engagé le programme municipal pour les six ans à venir.

Six ans pour plus de démocratie locale, c'est le temps que nous avons tous pour enrichir la convivialité entre les Rezéens. Premier stade : l'élargissement des moyens d'information. Viendra ensuite la provocation au débat, au dialogue sur chaque projet engageant notre quotidien.

Apporter à la démocratie locale, c'est aussi travailler pour les associations, fer de lance de la convivialité dans la ville.

Six ans, voilà le bail qui nous est donné pour réfléchir, orienter et entamer l'urbanisation dont notre ville a besoin pour cette fin de siècle.

Rezé est une commune agréable ou il fait bon vivre ; pour qu'elle le demeure dans vingt ou trente ans, dès maintenant il faut nous préparer.

Daniel Prin
Premier Adjoint

Conversation avec le chef de file de l'opposition: Benoît Macquet: d'accord pour l'axe lourd des bus.

Député de 1962 à 1978, Conseiller Général, Conseiller Régional et... Conseiller Municipal de Rezé, Benoît Macquet soixante neuf ans et quasiment autant de militantisme «mon père faisait déjà de la politique» répond aux questions de Rezé - Information dans son bureau de la rue des Naudières. Sur les murs les portraits de Jacques Chirac, Georges Pompidou «qui m'aimait bien», et Charles de Gaulle.



Coup parti pour la première ligne du Tramway, mais pour la deuxième ligne Nord-Sud ?

Coup parti pour la première ligne, sous réserve d'examen du dossier, mais pour le projet à échéance 1990 de la ligne Nord-Sud du Tramway, c'est non.

N'est-ce pas remettre en cause la politique de transport en commun définie depuis six ans dans l'agglomération ?

Non, mais pourquoi un tramway ? Nancy, par exemple, est très satisfaite du trolley-bus, plus simple et qui marche très bien.

En ce qui concerne l'axe lourd des bus Nord-Sud, qui est un autre problème, je suis d'accord avec le projet qui doit aboutir à l'Hôtel de Ville de Rezé, mais je pense qu'il faudra prévoir d'autres dessertes au Sud de la Ville.

Et le franchissement de la Loire à Cheviré ?

Je suis pour le pont, celui de Saint-Nazaire est magnifique, personne ne peut dire le contraire.

Le pont à ma préférence parce que j'estime qu'on peut faire un pont à l'égal de celui de Saint Nazaire. Un tunnel coûterait très cher par rapport au pont. Ne parlons pas du transport des cyclistes sous le tunnel par un système de navette, ce n'est pas sérieux ! Je note, par ailleurs, l'interdiction de passage des transports dangereux sous le tunnel.

Vous avez cette position tout en sachant bien qu'il y a un risque d'allongement des délais ?

Peut-être pas, contrairement à ce que l'on a dit. Des études ont été réalisées pour le tunnel, ainsi que pour le pont. En fait je considère que ce choix est une opération politique. M. Alexandre Plancher était pour le pont, mais l'ancienne Municipalité de Nantes était pour le tunnel, c'est elle qui a imposé sa loi. Rezé s'est inclinée.

Propos recueillis par Rezé Information

R.I. : Quel est votre sentiment sur l'Opposition ?

Benoît Macquet : La loi électorale votée par la Gauche est une loi bâtarde. L'Opposition représente ici 44%, elle compte à peine 20% d'élus, c'est-à-dire qu'il y a 31 élus de la Majorité pour 56% des suffrages et 8 de l'Opposition pour 44% de ces mêmes suffrages. On peut voir l'injustice. Qu'on n'appelle pas cette loi proportionnelle. Elle fut votée pour arranger la Majorité, à croire que celle-ci avait peur d'être battue, nous l'avons constaté à Paris et à Marseille. J'y vois un arrangement de la Gauche pour se maintenir au pouvoir.

Qu'attendez-vous de la Majorité ?

Peu de choses, je crois. A 8 contre 31, nous ne serons pas opprimés bien sûr, mais nous n'attendons pas de cadeau. Malgré les sourires actuels, le sectarisme l'emportera toujours sans que la Majorité puisse jamais se l'extirper d'elle-même.

Vous êtes trop peu nombreux pour participer à tous les travaux, dans quels secteurs allez-vous vous investir de préférence ?

Il y a 13 commissions, sans compter les nombreuses délégations au sein du Conseil Municipal. L'Opposition est présente dans toutes les commissions, cette règle est valable partout dans le pays. Donc, ce n'est pas une faveur.

Nous nous sommes réparti le travail. Notre attention portera bien sûr en priorité sur les finances et l'urbanisme. Nous serons néanmoins présents dans toutes les commissions.

Vos amis politiques qui siègent à Nantes ont pris position pendant la campagne électorale contre certains grands projets d'agglomération : le tunnel à Cheviré, le Tramway et son projet de deuxième ligne ainsi que l'axe lourd des bus Nord-Sud. Ces dossiers concernent aussi Rezé, que feriez-vous au sein du Conseil Municipal si la Ville de Nantes remettait ces projets en cause ?

Je suis à l'origine de la position de la liste Chauby sur ces grands projets. Cependant, je pense qu'il sera difficile, au Maire de Nantes, de faire marche arrière en ce qui concerne le Tramway : certains contrats ont déjà été signés. Le Tramway de Nantes est une erreur. C'est ce que j'ai dit et c'est ce que je répète.

Florence Bulteau, dis-nous ton nom ?



Comme Aymerillot, elle a vingt ans, elle n'a «point de paille et point d'avoine», elle sait lire en latin et elle est bachelière...

Pourquoi entrer au Conseil Municipal ? «Il y a beaucoup de choses à apprendre et je peux y apporter des idées nouvelles. Avoir vingt ans et siéger, c'est quand même important; cependant, je sais que d'autres jeunes ont de plus grandes responsabilités».

Alors des idées ? Tout d'abord quelques constats dans les gencives. Les jeunes ont tendance à désertier la ville quand ils veulent s'amuser : «On ne trouve pas un seul café ouvert après 23 heures ici, tu veux prendre un pot, alors tu vas à Nantes».

Animer la ville ? «On démarre par le théâtre avec la mise en place de carte d'abonnement, je pense aussi à une salle de Rock où les groupes pourraient se produire, des cafés qui ferment plus tard par exemple. Les jeunes de Rezé sont aussi branchés que les autres mais ils vont dans la grande ville d'à côté; notre rôle est de conserver cette jeunesse sur la ville, c'est aussi une manière de travailler à l'avenir».

Participer au Conseil Municipal ? «Tu suis mieux les dossiers, tu apportes vraiment».

Florence Bulteau (P.S.), une des benjamines du 6 mars, met beaucoup de sérieux dans son engagement : «Je m'y lance comme dans une aventure, avec passion et aussi deux grandes motivations : le travail sur terrain et le contact avec les gens».

Après une année de faculté d'histoire, quelques expériences de centres aérés et de colonies de vacances, pour Florence, c'est le travail dans un bureau.

Une ultime fois, la mèche brune est repoussée, les yeux rient : «Une belle aventure commence, une manière pour moi d'inventer l'avenir».

... Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres, mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur...

Budget primitif 1983 :

Conforter l'acquis.

Le Conseil Municipal du 23 février a voté à l'unanimité le budget primitif de la Ville pour l'année 1983. Ce budget s'élève à 13,5 milliards de centimes et se divise en deux chapitres : l'investissement, d'un montant de 2,8 milliards (21%) et le fonctionnement de 10,7 milliards (79%).

I - Investissement

Le mandat, qui s'est achevé le 6 mars, a mis l'accent sur les investissements. Le pari a été tenu, bien au-delà des promesses puisqu'il a été possible de supporter les travaux effectués pour le franchissement de la Sèvre, travaux qui n'étaient pas inscrits dans les prévisions.

Le nouveau mandat sera marqué par la confortation de l'acquis, la commune étant maintenant bien équipée. Ce renforcement est important ; il devrait contribuer à diminuer les dépenses de fonctionnement, ce qui est le souci de tout bon gestionnaire.

Le meilleur exemple de cette volonté concerne les travaux d'isolation de la piscine qui diminueront sensiblement les frais de chauffage ; le coût global de cette opération sera amorti en 6 ans.

Un effort tout particulier va être entrepris pour améliorer les équipements infra-structurels de la commune (les franchissements, la voirie, l'assainissement).

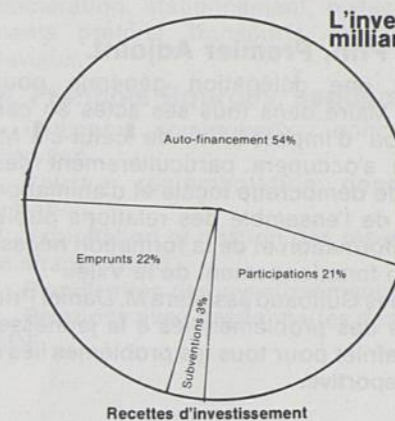
rajeunir Rezé

Le budget 1983 est dans le droit fil de ces orientations.

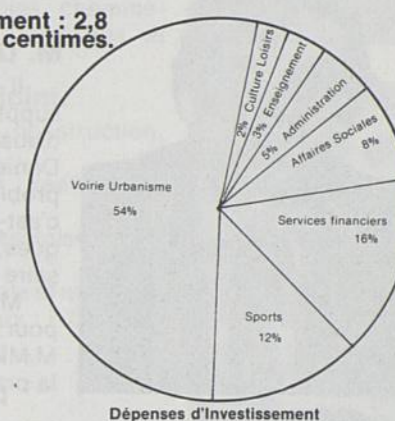
On n'y trouve peu d'investissements nouveaux (à l'exception notable du gymnase de l'Ouche-Dinier) et pas d'augmentation de la pression fiscale.

Notons seulement un suivi de l'augmentation du coût de la vie et une régression notable de 8% du taux d'imposition de la taxe professionnelle.

La construction du collecteur de la Jaguère sera une des réalisations importantes des années à venir. Ce collecteur rendra constructibles des terrains au Sud-Ouest de la commune. Grâce à des opérations de ce type, Rezé pourra augmenter sa population, rentabiliser ses équipements existants, rajeunir la commune et la dynamiser.



L'investissement : 2,8 milliards de centimes.



Budget primitif 1983 (en Francs arrondis)

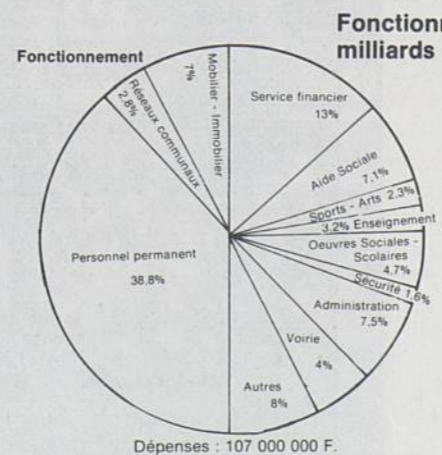
Investissements	2,8*	21%
Fonctionnement	10,7*	79%
Total	13,5*	100%

* en milliards de centimes

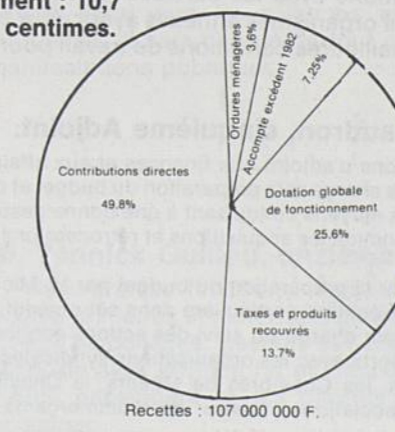
II - Fonctionnement

Les élus ont calculé au plus juste les dépenses de fonctionnement pour modérer la pression fiscale. A part les charges du personnel qui augmentent de 1% par rapport à 1982, le chapitre du fonctionnement se caractérise par une stabilité de l'ensemble des postes.

Le financement des dépenses de fonctionnement est assuré en grande partie par l'excédent de l'exercice antérieur (7,2%), la Dotation Globale de Fonctionnement (25,6%), les taxes et produits recouverts (13,7%) et bien sûr les impôts locaux (49,8%).



Fonctionnement : 10,7 milliards de centimes.



Investissements particuliers montrant les intentions de la Municipalité.

Etudes pour les travaux du collecteur de la Jaguère	120 000
Restauration de la Chapelle St Lupien	320 000
Sondages et études pour le gymnase de l'Ouche Dinier	85 000
Investissements à retenir :	
Grosses réparations bâtiments communaux	870 000
Pont des Bourdonnières	5 900 000
Av. Alexandre Plancher	1 600 000
Av. de la Libération	5 300 000
Bâtiments scolaires	600 000
Cimetière de la Classerie	1 800 000
Travaux piscine	3 100 000

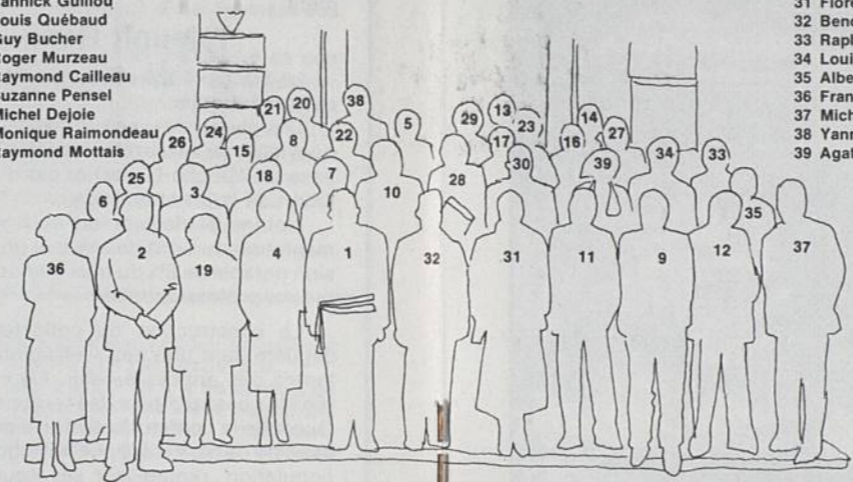
DE NOUVEAUX ELUS POUR UN NOUVEAU MANDAT

Voici celles et ceux que vous avez élus le 6 mars dernier pour vous représenter au Conseil Municipal. Jacques Floch a été réélu maire de Rezé le 13 Mars.

JACQUES FLOCH MAIRE



- 1 Jacques Floch
- 2 Daniel Prin
- 3 Yves Mariel
- 4 Ginette Blandin
- 5 Michelle Charpentier
- 6 Serge Conchaudron
- 7 Gilles Retière
- 8 François Bourges
- 9 Michel Bedel
- 10 Jean-Pierre Brémont
- 11 Jean-Luc Tréberne
- 12 Yannick Guillou
- 13 Louis Québaud
- 14 Guy Bucher
- 15 Roger Murzeau
- 16 Raymond Cailleau
- 17 Suzanne Penseil
- 18 Michel Dejoie
- 19 Monique Raimondeau
- 20 Raymond Mottais
- 21 Claude Chastaing
- 22 René Papin
- 23 Josette Le Delezy
- 24 Jacques Guilbaud
- 25 Michel Dafniet
- 26 Michel Brochu
- 27 Josette Viaud
- 28 Claude Constant
- 29 Marie-Madeleine Juhan
- 30 Pascal Ollive
- 31 Florence Bulteau
- 32 Benoît Macquet
- 33 Raphaël Renaud
- 34 Louis Chantebel
- 35 Albert Le Cloarec
- 36 Françoise Le Marchand
- 37 Michel Granier
- 38 Yann Repic
- 39 Agathe Joubert



M. Daniel Prin, Premier Adjoint.
 Il reçoit une délégation générale pour suppléer le Maire dans tous ses actes en cas d'absence ou d'impossibilité de celui-ci. M. Daniel Prin s'occupera particulièrement des problèmes de démocratie locale et d'animation c'est-à-dire de l'ensemble des relations publiques, de l'information et de la formation nécessaire au bon fonctionnement de la Ville.
 M. Jacques Guilbaud assistera M. Daniel Prin pour l'étude des problèmes liés à la jeunesse, M. Michel Dafniet pour tous les problèmes liés à la pratique sportive.



M. Yves Mariel, deuxième adjoint.
 Assurera la vice-présidence du C.C.A.S., la représentation de la Ville auprès de tous les organismes mutualistes, les relations entre la Ville de Rezé, l'ASSEDIC, L'ANPE et tous les organismes s'occupant de l'emploi. Il représentera la Ville à la commission cantonale des affaires sociales. Il sera chargé du suivi des dossiers concernant les populations nomades et immigrés. Il aura également la charge d'assurer l'aide immédiate aux personnes sollicitant l'aide de la Ville.



Mme Ginette Blandin, troisième adjoint.
 Vice-Présidente et ordonnatrice du C.C.A.S. Est particulièrement chargée de tous les problèmes liés à la Commission administrative du C.C.A.S. et à l'étude des dossiers de l'aide légale et de l'aide sociale facultative. Elle assurera le contrôle des services liés à la petite enfance et particulièrement du service de garde et d'éducation des jeunes enfants. Elle assurera le contrôle et le développement des services de santé de la Ville, elle sera aidée dans cette tâche par Mme Suzanne Penseil qui assurera une délégation particulière dans ce secteur.
 M. Louis Québaud assistera Mme Blandin pour tous les problèmes concernant le secteur anciens et retraités.



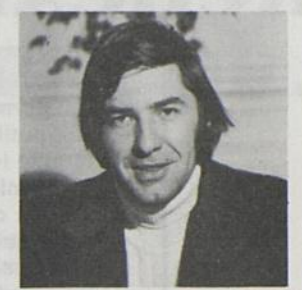
Melle Michelle Charpentier, quatrième adjoint.
 Assurera les relations avec les services communaux ainsi qu'avec tous les organismes annexes ayant pour but de promouvoir les meilleures conditions de travail pour le personnel.



M. Serge Conchaudron, cinquième adjoint.
 Assurera les fonctions d'adjoint aux finances et aux affaires économiques. Il aura la charge et la préparation du budget et des comptes et de tous les moyens conduisant à une bonne gestion financière de la Ville comme les acquisitions et rétrocessions de biens immobiliers.
 Il sera secondé pour la préparation du budget par M. Michel Dejoie qui aura une délégation particulière dans cet objectif.
 M. Conchaudron sera chargé du suivi des actions économiques, comme les rapports avec les organisations syndicales de salariés ou patronales, les Chambres de Métiers, la Chambre d'Agriculture, les associations locales de commerçants et artisans.

M. Gilles Retière, sixième adjoint.
 Sera chargé des problèmes d'urbanisme et d'études générales d'aménagement. Habitat, Plan d'Occupation des Sols, urbanisme réglementaire, permis de construire, lotissements, réserves foncières, circulation, voirie d'agglomération, stationnement, pistes cyclables, cheminements prétons, transports en commun terrestres et fluviaux.

M. François Bourges, septième adjoint.
 Bâtiments communaux : conception, construction, entretien.
 Voirie : réglementation, conception, réalisation, entretien.
 Exploitation et gestion des réseaux : assainissement, éclairage public.
 Planification des investissements, contrats et marchés.
 Relations avec gestionnaires des réseaux : PTT, EDF, GDF.



M. Michel Bedel, huitième adjoint.
 Sera chargé des relations extérieures de la Ville et particulièrement en ce qui concerne toutes les relations avec le SIMAN et les syndicats intercommunaux auxquels est liée la Ville de Rezé.



M. Jean-Pierre Brémont, neuvième adjoint.
 Environnement, cadre de vie, espaces verts, promenades, parcs et squares publics, cimetières, aménagement de rivières, collectes de déchets, récupération, nettoyage des voies publiques, lutte contre la pollution, lutte contre les nuisances (bruit), économie d'énergie, réseau de chaleur, sécurité publique (incendie), protection et gardiennage des espaces municipaux, eau.



M. Jean-Luc Tréberne, dixième adjoint.
 Assurera les fonctions d'adjoint à la Culture. Il s'occupera particulièrement de tous les moyens culturels pour l'animation de la Cité, les relations internationales et le jumelage ainsi que les relations avec les Offices municipaux, de la Culture, du Jumelage et des Relations Extérieures ainsi que les relations avec les associations culturelles. Il sera chargé de tout ce qui est festivités et manifestations publiques.



M. Yannick Guillou, onzième adjoint.
 Assurera les fonctions d'adjoint à l'Enseignement : écoles primaires et maternelles, enseignement spécialisé, lycées et collèges, gestion des constructions scolaires, rapports avec le Rectorat et l'Inspection Académique, le Corps enseignant et les parents d'élèves, restaurants scolaires.



Politique urbaine : Réflexion et développement.

Avec l'établissement du Plan d'Occupation des Sols, Rezé possède un outil efficace qui lui permet de maîtriser son urbanisation.

Cet outil doit être maintenant animé d'une réflexion approfondie englobant dans leur généralité les problèmes de la «qualité de la vie».

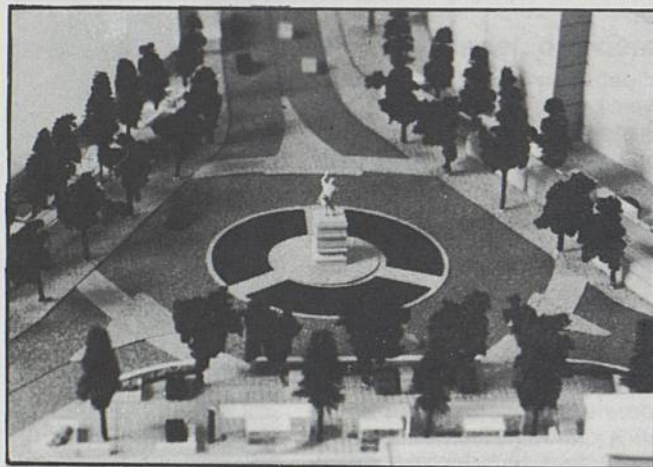
La Municipalité va donc mettre en place une cellule de travail qui sera chargée de définir un développement cohérent de la commune, en tenant compte des impératifs économiques, sociaux et culturels.

Cette cellule dressera l'inventaire des possibilités diverses de développement dans les domaines de l'habitat, du commerce, de l'industrie et des services.

Ces projets ont toute leur place dans les grands dossiers de l'agglomération - la voirie de contournement en particulier - qui vont à coup sûr modifier les habitudes.

Pendant la réflexion l'action municipale va bien sûr se poursuivre. Les élus animeront ce groupe de travail, constitué par les Services Municipaux, la Direction Départementale de l'Équipement, l'Agence d'Études Urbaines de l'Agglomération Nantaise ainsi que des techniciens d'horizons divers.

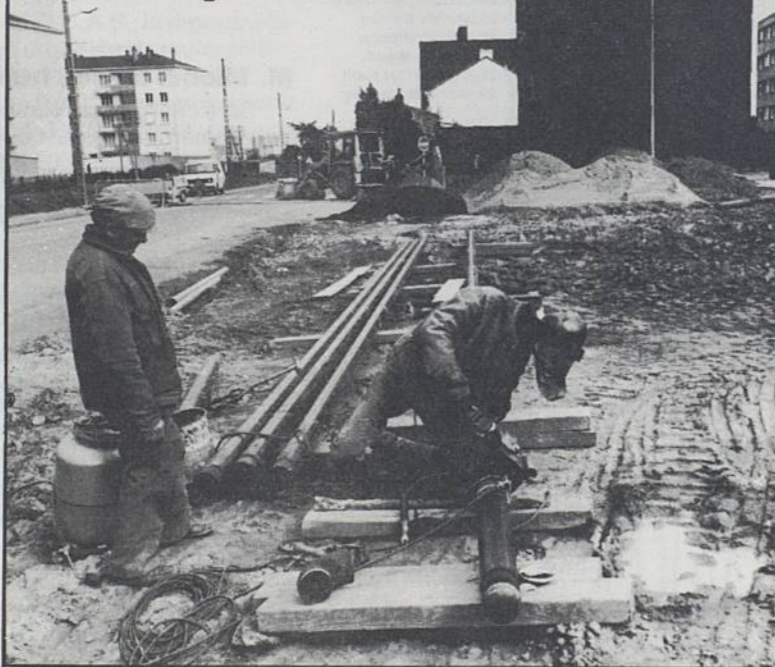
La réflexion ainsi dégagée tracera des orientations pour améliorer le cadre de vie, assurer la mise en valeur architecturale du patrimoine existant, mieux répartir l'activité et le développement des quartiers, mettre en oeuvre une politique de l'habitat conforme à l'avenir de Rezé.



Un projet de pôle d'échange pour les bus va bientôt changer le visage de l'avenue de la Libération. Ces aménagements vont s'accompagner de travaux pour l'amélioration de la voirie, l'éclairage et les espaces verts.

Dans le prochain «Rezé-Information», nous ferons le point sur cette importante opération qui devrait démarrer en Juin de cette année.

la chronique des travaux



Rue Alexandre Plancher

Praud : La Butte devient un quartier.

La Butte de Praud, située à l'intersection d'axes lourds de communication existants (RN137) ou futurs (CD145 et Bd intérieur), est une zone importante.

Les Rezéens ont voulu organiser ce secteur sous la forme d'un véritable quartier. Cette organisation permettra de sauvegarder l'identité communale et d'accueillir de nouveaux habitants en réunissant harmonieusement des zones d'habitats (locatif-accession), de loisirs (parc public), de commerces

(galerie marchande) voire de bureaux.

Pour préserver les chances d'un aménagement cohérent, la Butte de Praud avait été classée Zone d'Aménagement Différée (constitution de réserves foncières et maîtrise du prix des terrains). Aujourd'hui, avant d'aborder la phase opérationnelle, la commune va se doter des moyens juridiques et financiers qui lui permettront de construire le futur quartier; la Butte de Praud va donc être classée en

Zone d'Aménagement Concertée. Ce classement garantit aux habitants un développement harmonieux de leur cadre de vie.

Cette opération, on le comprend, est importante et, au-delà du cadre communal, la création des grands équipements de désenclavement du Sud-Loire permettra à la Butte de Praud, grâce à ses capacités d'accueil, de jouer un rôle dans le développement des activités tertiaires pour l'agglomération. Dossier à suivre.

Opération réhabilitation : Le Château change de look.

Les années 60 ont été marquées par les scoubidous, le Yé-Yé et les ersatz de la Cité Radieuse. Le boom démographique a obligé les collectivités locales à construire à toute vitesse un habitat locatif à loyer modéré. Il fallait bien résoudre la crise aiguë du logement.

Aujourd'hui chacun pense à refaire le rouge et les paupières de ces façades tristounettes et un peu débraillées. Les responsables des organismes d'HLM, avec l'aide des municipalités, ont mis au point des programmes de réhabilitation. Le quartier du Château de Rezé suit le mouvement et se repoudre le nez.

Pas de surprise chez les habitants puisqu'ils sont à l'origine de l'opération. D'ailleurs des réunions d'information ont permis de modifier certaines dispositions initiales du projet.

C'est la Société Nantaise d'HLM qui, la première, a commencé l'opération de réhabilitation du Château. Cette première tranche concernait 260 logements et les travaux ont duré deux ans, de 1977 à 1979. Aujourd'hui l'Office HLM du département de Loire-Atlantique l'imite et dans quelques mois, 340 nouveaux logements auront été rafraîchis. Cette entreprise, d'un coût global de 20 millions de francs lourds est ambitieuse; elle porte sur les aménagements intérieurs et l'isolation des bâtiments.

Dedans

Les aménagements intérieurs concernent principalement la rénovation de l'installation électrique; à l'issue des travaux, 400 km de gaines traverseront les murs des immeubles, la distance entre Nantes et Paris... Coup de peinture aussi dans les salles de bain qui possèdent maintenant une baignoire et un nouveau lavabo. La pose d'une porte double entre l'entrée et le séjour, d'une porte isolante entre la cuisine et le séchoir et l'installation de persiennes



sur toute la surface vitrée offrent aux appartements une meilleure isolation thermique et phonique.

Dans les années 60, l'énergie était bon marché. Qui se souciait alors de l'isolation? Aujourd'hui plus personne n'ignore les économies d'énergies et l'opération du Château tient compte de cette priorité: la réhabilitation se traduira par une baisse de 20 % des dépenses de chauffage.

Pour arriver à ce chiffre on a isolé les façades par l'ardoise et la brique. On a recouvert les terrasses de mousse polyuréthane et injecté de la laine minérale dans les planchers en sous-sol. On a repensé le système de chauffage, des sous-stations relient la chaufferie centrale et régulent la température dans chaque bâtiment.

Dehors

Actuellement 95 ouvriers travaillent sur le chantier qui devrait être terminé au début de l'été.

Satisfaction chez les locataires qui malgré la gêne passagère causée par les chantiers voient d'un bon oeil leur cadre de vie renoué et embelli.

Les problèmes éventuels peuvent être soumis à l'Office HLM du département de

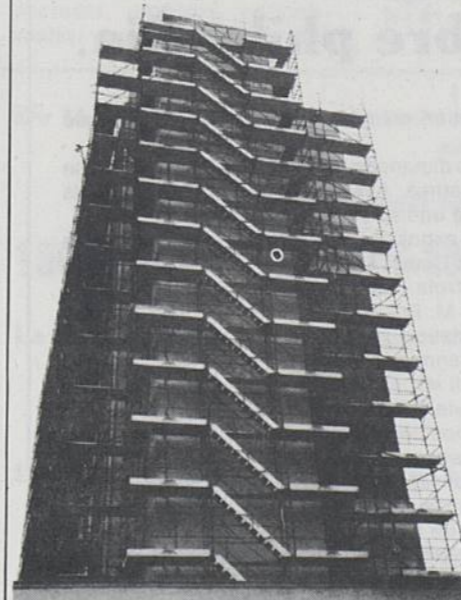
Loire-Atlantique, permanence sur place, au Château de Rezé, 2 allée de Grandlieu. La permanence fonctionne pendant toute la durée des travaux.

L'augmentation des loyers qui accompagne la réhabilitation ne sera pas subie par la majorité des locataires; elle sera compensée par la diminution des charges de chauffage et la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement.

Cette aide nouvelle a également l'avantage d'introduire une certaine équité dans la répartition des loyers: l'APL est calculée sur la base des revenus réels des locataires.

Loire-Atlantique Habitation prévoit une troisième vague de réhabilitation sur 220 logements; les travaux débuteront fin 83 et le prix global de cette ultime opération s'élèvera à plus de 12 millions de francs lourds. Une concertation avec les locataires est actuellement en cours pour régler le déroulement de cette opération qui portera, comme les deux autres sur des aménagements intérieurs et l'isolation des bâtiments, mais aussi sur l'amélioration du cadre de vie (espaces verts etc.)

A l'issue de cette dernière tranche, tous les bâtiments du Château de Rezé auront goûté à la cure de jeunesse.



Mois de la littérature Latino-américaine : Pas seulement les lamas et les gauchos...

Guerilleros, dictateurs, lamas et ponchos, Eldorado, gauchos et danseurs de tango, dans nos têtes européennes que d'images fragmentaires de l'immense Amérique latine ! Comment réduire à quelques clichés un ensemble d'une vingtaine de pays très divers, de 400 millions d'habitants, de populations indiennes, noires, blanches brassées au gré d'une histoire extraordinairement violente ?

C'est pour en savoir plus sur des pays qu'une actualité violente rappelle souvent à notre attention, qu'a été conçu ce mois d'animations sur l'Amérique latine. Au centre de nos moyens de connaissance : la littérature, ou les littératures d'Amérique du Sud. Le livre n'est pas l'unique forme d'accès à d'autres cultures. La littérature latino-américaine, par son rapport particulier à l'histoire de ses peuples, par l'originalité de ses formes, par sa vitalité prodigieuse ne peut aujourd'hui être ignorée.

«En Amérique latine, toute l'histoire est un colossal mensonge. Celui-ci commence le jour même de la conquête, de la fondation de la société coloniale par des notaires, des soldats, par des prêtres qui parlent une langue étrangère. A partir de là se développe dans toute la société d'Amérique du Sud un tissu de mensonges permanents. Au milieu de toutes ces falsifications, le roman latino-américain a su dire une vérité, parce qu'il décrit la société comme elle est. J'appelle ça un territoire libre». (Manuel Scorza, écrivain péruvien).

Cette littérature est particulièrement riche. Il serait à la fois naïf et présomptueux de s'en étonner du haut de notre culture. Ces dernières années, nous avons eu l'occasion de découvrir de nombreux auteurs latino-américains qui comptent dans les lettres contemporaines.

Notre connaissance de ces œuvres passe par leur transfert en langue française. Nous en ignorons donc une part



importante. Nous disposons cependant de certaines œuvres inédites dans leur langue, ou interdites dans leur pays.

Beaucoup de ces écrivains vivent en France ; quelques uns d'entre eux seront à Rezé le 6 Mai pour nous parler de leur travail et nous aider à saisir les multiples facettes de ce qu'on appelle «la littérature latino-américaine».

Pendant ces quelques semaines seront proposés également des expositions, des films, des spectacles, une soirée de contes et chansons, comme autant d'occasions d'échanges et d'ouvertures vers les autres.

AU PROGRAMME Littératures d'Amérique Latine

15 avril - 15 Mai

Animations

Bibliothèques de Quartiers 20 avril au 7 mai
Collèges et Lycées 5 mai et 6 mai

Expositions

Indianités d'Amérique du Sud
Maison de Quartier de Ragon 18 avril au 30 avril
Hall du Centre Social des Trois Moulins 2 mai au 14 mai
Lettres des Amériques
Maison des Jeunes et de la Culture 2 mai au 14 mai
A la découverte du Pérou
Bibliothèque du Port au Blé 15 avril au 30 avril
Bibliothèque de la Noëlle 2 mai au 14 mai

Rencontres

Les Indiens du Pérou - diaporama
Maison de Quartier de Ragon 26 avril

Table ronde

Débat avec les écrivains
Maison des Jeunes et de la Culture 6 mai

Spectacles

Théâtre : «Le Testament du Chien» 21 avril à 21 h
Folklore : Le groupe Chilien «Aucan» 22 avril à 21 h
Cabaret-Chanson : Marcos Velasquez 29 avril à 21 h.

Ecole buissonnière.



Le CM1 du Port au Blé en gare de Nantes de retour d'une visite chez les cousins d'Entressen, classe «jumelle» des Baux de Provence. Nos jeunes héros sont revenus bronzés «avé l'assent». C'est en Mai que les petits Provençaux viendront à leur tour à Rezé. Gageons que nos jeunes concitoyens vont se mettre en frais pour accueillir leur «famille».

Temps libre philatélie.

Une nouvelle association est née : l'Association Philatélique Rezé-Sud Loire.

Depuis le 3 octobre, le dimanche de 9 h à 12 h, l'association se réunit au 40 rue Jean Jaurès. Avec deux rencontres par mois l'association compte déjà une soixantaine de membres.

Lors de la quatrième exposition philatélique départementale qui vient de se tenir à la Baule, l'A.P.R.S.L. a été récompensée quatre fois et a classé trois Rezéens parmi les cinq premiers lauréats. C'est ainsi que M. Pussat a été récompensé pour son travail sur la «recommandation» en France, M. Visonneau pour sa présentation «lignes aériennes en Indochine, premiers vols», M. Sauvanet pour son travail «Charles de Gaulle» et Mme Delavaud pour une recherche sur «la famille royale anglaise». M. Pussat a été sélectionné pour l'exposition régionale qui se déroulera les 23 et 24 avril prochains à Vannes.

En projet notons la réalisation du premier salon philatélique et cartophilique de Rezé du 7 au 15 mai prochain, dans le cadre des activités du Jumelage entre Rezé et Saint Wendel.

A cette occasion, les 7 et 8 mai, un bureau sera ouvert dans les lieux de l'exposition au Centre Polyvalent du Chêne Gala.

Le salon rassemblera une trentaine d'exposants pour des collections de niveau national.

Pour les femmes

Ouvert en Mars 1978, le Centre d'Information Féminin et Familial de Loire Atlantique - entre d'Information sur les Droits des Femmes, a pour but d'informer gratuitement les femmes et les familles, par courrier, téléphone ou sur simple visite, dans les secteurs : juridique, législation sociale, vie professionnelle, vie sexuelle et familiale, vie pratique.

Association Loi 1901, le C.I.F.F.-C.I.D.F. fonctionne comme relais d'information entre le public et les administrations, organismes et associations.

Siège : 4, rue d'Argentré - 44000 Nantes - Tél 48.13.83

Pour le fleuve

Rezé vient d'adhérer à l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (E.P.A.L.A.). Ce syndicat mixte a pour mission d'améliorer le régime et la qualité des eaux et de favoriser le développement des activités économiques dans le respect de l'environnement. Toutes les communes riveraines de la Loire ont été invitées à rejoindre l'EPALA pour assurer une protection et un développement efficaces du fleuve, dans une coopération élargie qui permettra d'harmoniser l'avenir de la Loire.

Le Souvenir

A l'occasion de la journée commémorative du 8 Mai, la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes se souvient du sacrifice des Rezéens fusillés ou déportés.

La FNDIRP dénonce les rafles, la délation, les tortures, la déportation, les exécutions perpétrées par les nazis et le régime de Vichy dont furent victimes les «Partisans», intellectuels, ouvriers, communistes, gaullistes, catholiques,

Dont acte

Dans une lettre aux associations rezéennes, Jacques Floch a tenu à rectifier fermement les propos mensongers de Mme Boyadjis, tête de liste de «Rezé d'Abord». Celle-ci avait affirmé, dans un communiqué, que le Conseil Municipal refusait de concéder un terrain à l'ASSEDIC pour la construction de nouveaux locaux.

Dans sa lettre, Jacques Floch met les choses au point : «Depuis novembre 1981, différentes démarches ont été entreprises, tant par la Ville que par

l'ASSEDIC, pour permettre à cet organisme de maintenir une antenne dans le Sud-Loire et particulièrement à Rezé».

Ayant rappelé la chronologie détaillée des démarches effectuées par la Ville, Jacques Floch conclut : «chacun peut apprécier le caractère abusif de ce communiqué, dont le but était de tromper les Rezéens sur les intentions de la Municipalité. Ces procédés - personne ne doit s'y tromper - relèvent de la manipulation électorale et doivent être dénoncés».

juifs. La FNDIRP appelle à se souvenir pour un seul mot d'ordre «plus jamais ça».

Ya-Ya

Chers amis, Bonjours ! Rezé, quatrième ville de Loire-Atlantique, célèbre par sa Cité Radieuse, son port de plaisance, son passé glorieux et son présent plein d'avenir, a l'honneur de vous convier aux festivités qui célèbrent le 10^e anniversaire de son jumelage avec St Wendel, du 11 au 15 Mai.

A cette occasion, vous êtes invité, cher public, à venir nombreux aux réjouissances qui combleront petits et grands. Feu d'artifice, théâtre, spectacles enchanteurs et musiques animeront cette belle Cité et raviront vos sens.

Question bleue : montrez St Wendel sur la carte.

Jeunes chômeurs

Chômeurs, jeunes dans un travail précaire, ne restez pas isolés !

Une initiative de la JOC-JOCF peut vous aider à décoller de la routine du pointage : un festival pour l'emploi les 21 et 22 Mai à Paris.

Un festival pour se compter,

se défendre et apprendre à maîtriser la nouvelle législation du travail. Pour tous renseignements : Gérard Baranger 40 rue du Lt de Monti - Rezé.

Chaleur

Le SIMAN a décidé, le 7 octobre 1982, la construction d'une usine d'incinération des déchets urbains. La chaleur produite par cette usine sera récupérée en totalité dans «un réseau de chaleur». Ce réseau, qui participe à un programme ambitieux d'économie d'énergie, concerne d'abord le Nord-Loire mais, dans un deuxième temps, il déservira Rezé (la zone industrielle, le Château de Rezé...). Notre commune a donc décidé d'adhérer à la compétence optionnelle du réseau de chaleur.

Handicapés

Rezé a accordé une garantie financière, correspondant au tiers d'un emprunt de 4 750 000 F, destiné à la construction d'une maison d'accueil pour handicapés sur la commune de Bouguenais.

Mutilés du travail

Fédération nationale des mutilés du travail et invalides

civils, section de Rezé 38, rue Jean Jaurès - Rezé.

Les actions revendicatives se situent vis-à-vis des pouvoirs publics, du pouvoir d'achat, de l'emploi et du reclassement professionnel de la Sécurité Sociale, de la santé, de la prévention, de l'appareillage, de l'hospitalisation et de l'accessibilité : logement, lieux publics, transports.

L'action juridique concerne les accidents du travail du régime général agricole, des marins, des agents de l'état et collectivités locales, maladies professionnelles.

Permanence chaque premier dimanche du mois sauf Juillet et Août, 16, avenue des Gâts.

Service-fête

La Municipalité a créé un «service des fêtes» qui s'occupe de la gestion et l'entretien du matériel de la ville, du prêt de ce matériel aux associations. Ce service aide à l'organisation des manifestations municipales diverses.

Le service des fêtes dépend des Relations Extérieures ; il comprend cinq techniciens, bureaux et entrepôts : rue Ordroneau.

PEDICURE POLOGUE

Melle Buteau
1 allée Charles Baudelaire
Rezé 75.54.52

CHIRURGIENS DENTISTES

M. Lucas
4 bis rue Victor Hugo
Rezé 05.03.33

Melle Mornet

11 avenue des Pyrénées
Rezé 05.11.00

ORTHOPHONISTE

Melle Gicquiaud
20 rue des Champs
Renaudin Rezé 75.13.25

SAGE-FEMME

Mme Redureau
47 rue Charles Rivière
Rezé 75.87.45

Du 11 au 15 Mai 1983, au cours du week-end de l'Ascension, Rezé recevra Saint-Wendel, pour fêter le dixième anniversaire du Jumelage des deux villes.

Partager les repas et loger sous le même toit sont les meilleurs moyens de concrétiser l'amitié.

150 AMIS ALLEMANDS ESPERENT ETRE RECUS DANS LES FAMILLES REZEENNES.

La Commission «Accueil et Hébergement» créée par l'Office Municipal du Jumelage vous demande d'accueillir nos amis Allemands.

Est-il nécessaire de parler Allemand ?

L'expérience a montré depuis 10 ans que la bonne volonté et l'attention surmontaient la difficulté. En outre, beaucoup de Wendeliens parlent Français.

RECEVEZ VOS AMIS ALLEMANDS, REPONDEZ NOMBREUX !

Indiquez le nombre de personnes que vous pouvez héberger à l'O.M.J. - 70, Avenue de la Libération - 75.87.97.

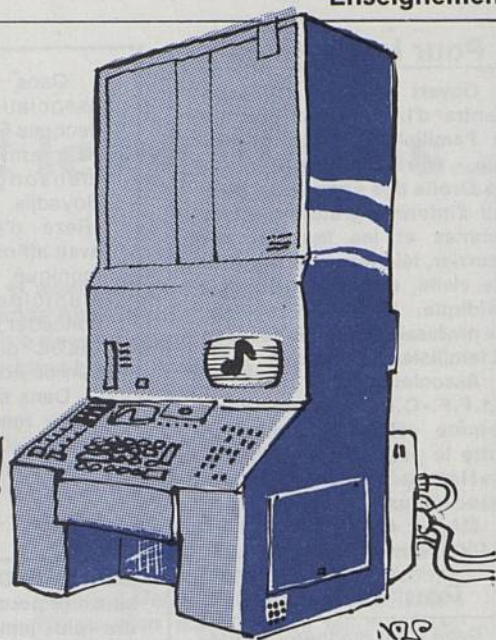
L'Ordinateur dans le primaire : Claudine à l'école.

Savez-vous lire le Cobol, le Pascal ou le Basic ? Vous l'ignorez ? Sans importance, vos enfants pourront bientôt vous l'apprendre : l'ordinateur va faire sa rentrée dans les écoles primaires de Rezé.

Jacques Floch a pris l'initiative de proposer un équipement micro-informatique pour les petits rezéens : «*il est indispensable que nos écoles vivent avec notre temps; les écoliers doivent s'initier à cet outil qu'est l'ordinateur, afin de mieux le dominer demain*».

Treize écoles publiques sont concernées par ce projet et le Recteur d'Académie a confirmé aux élus son accord pour une formation des maîtres rezéens à l'Ecole Normale. Une inscription budgétaire a été effectuée dans le cadre du budget 83 (coût d'un mini-ordinateur : 9 000 F avec tout son équipement).

Le groupe scolaire de l'Ouche Dinier sera le pionnier puisqu'il se lance déjà dans l'aventure et de nombreux instituteurs ont montré leur intérêt pour ce projet pédago-



gique de pointe. Ajoutons que ce projet porte le nom d'opération Claudine.

Le matériel informatique sera fourni par une entreprise qui doit s'installer prochainement sur la zone industrielle de Rezé.

Signe des temps, on a commencé par apprendre Chopin à l'école, maintenant on

pianote le Basic, à quand la sonate pour Cobol ou la symphonie pour ordinateurs ?

Rezé-Information ne manquera pas de tenir ses lecteurs informés de l'évolution de cette heureuse expérience dans les écoles de la Ville.

à travers la ville

Carnaval des enfants à Ragon : Il était une fois... Le Roi, le Chat et Cendrillon.



Suite au succès du carnaval des enfants l'an dernier, le Comité de Ragon et l'OLE ont décidé de recommencer la fête.

Un carnaval, ça se prépare... sérieusement. Mercredi 9 et samedi 12 Mars, les enfants avaient rendez-vous à la maison de quartier de Ragon pour fabriquer leurs costumes, grosses têtes, masques et maquillages...

Dès 14 h, la rumeur enfle et une demi-heure plus tard, cow-boys, indiens, zorro, rois et reines, cendrillons et animaux en tous genres prennent d'assaut la maison de quartier, dans un désordre sympathique et assourdissant. Animatrices (eurs) et parents canalisent tant bien que mal le flot et les ateliers démarrent : les grosses têtes se rassemblent, les masques trouvent leur visage, les costumes prennent forme...

Depuis longtemps chacun a choisi son déguisement.

Stéphane, 8 ans, souverain : «*Je veux être un roi pour monter dans un char, parce que c'est un haut-grade et qu'il a des gars à son service*».

- «*Je veux être Cendrillon. Pas quand elle est belle dans le bal mais quand elle a des habits rapiécés*», affirme Christèle toutes bouclettes dehors.

Sophie, 6 ans, donne sa langue : «*Je serai un chat. Ma tante en a trois, ils sont mignons*».

Hugh(es) : «*Je me déguise en indien. C'est plus facile à faire qu'un cow-boy et ils ont des arcs*».

L'histoire ne dit pas si le Roi a épousé Cendrillon ou si l'Indien a scalpé le Chat.

Tout ce petit monde (120 enfants) se prépare fiévreusement et si certains se désintéressent des préparatifs pour jouer au loup, ce n'est pas grave : la fête a déjà commencé.